



Antoine Foucher,

Président de Quintet, essayiste, ancien directeur de cabinet de la ministre du Travail Muriel Pénicaud (2017 à 2020), auteur de « Sortir du travail qui ne paie plus » (L'Aube, 2024).

Pourquoi le travail ne paie plus et comment y remédier ?

Je voudrais répondre ici très directement aux trois questions suivantes :
en quel sens peut-on dire que le travail ne paie plus aujourd'hui ?
Quelles en sont les causes ? Quelles sont les solutions possibles pour y remédier ?

En quel sens peut-on dire que le travail ne paie plus ?

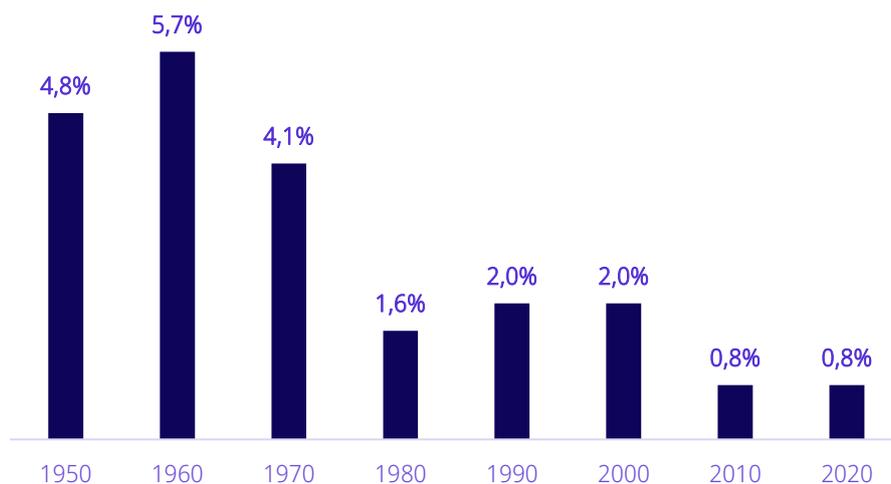
On peut dire que le travail ne paie plus au sens précis où, pour la première fois depuis 1945, travailler ne permet plus à la majorité des gens d'améliorer leur niveau de vie.

Ce sont les statistiques de l'Insee, disponibles en ligne, qui le montrent¹. Dans les années 1950 à 1970, avec une évolution annuelle moyenne du pouvoir d'achat autour de 4 à 6 %, **on doublait son niveau de vie en une quinzaine d'années de travail**. Dans les trois décennies suivantes, où la progres-

sion annuelle tournait autour de 2 %, **il fallait plutôt une vie entière de travail, environ 40 ans**. Depuis une quinzaine d'années, ce n'est plus accessible à la grande majorité des travailleurs : **avec une évolution du pouvoir d'achat qui tangente les 1 % par an, il faudrait maintenant plus de 80 ans de travail pour vivre deux fois mieux**. Dit autrement, travailler ne permet plus à la plupart des gens, aujourd'hui, d'améliorer leur niveau de vie. **En ce sens précis, ce n'est ni excessif, ni démagogique, ni populiste, de dire que le travail ne paie plus**. On peut faire trois remarques complémentaires sur ce premier point.

¹ Évolution du revenu disponible brut et du pouvoir d'achat. Données trimestrielles du T1-1949 au T3-2024, disponible en ligne sur le site de l'Insee.

Évolution du pouvoir d'achat par décennie, en moyenne annuelle



Source : Insee, séries longues

Première remarque : les données rejoignent le ressenti des personnes, évalué par enquête d'opinion.

Par exemple, selon l'enquête de l'IFOP de janvier 2023², disponible en ligne, **51 % des personnes interrogées disent « s'en sortir difficilement » avec les revenus de leur foyer.**

Deuxième remarque : que le travail ne permette plus d'améliorer matériellement sa vie ne veut pas dire que le niveau de vie baisse.

Le niveau de vie en France, à tous les niveaux de revenus, n'a jamais été aussi élevé³. Ce qu'il y a de nouveau dans l'histoire, c'est que pour la première fois depuis 1945, il n'augmente presque plus. Évitions donc les faux débats et les vrais malentendus : oui les Français d'aujourd'hui sont les mieux lotis de l'histoire matériellement, mais oui aussi les générations qui travaillent aujourd'hui sont les premières, depuis 1945, qui n'améliorent plus significativement leur

niveau de vie en travaillant, et les premières qui ne vivront matériellement pas mieux que leurs parents. Les deux sont compatibles, et tout se passe comme si nous avions de fait atteint une sorte de plafond.

Troisième remarque : la stagnation du pouvoir d'achat des travailleurs ne touche pas que les faibles revenus, mais tous les revenus, y compris les 10 % les plus élevés.

Autrement dit, le travail qui ne paie plus n'est pas un fait spécifique à certaines catégories de salaires ou certains types d'emploi, **mais un phénomène d'époque, qui touche tous les travailleurs français**, quels que soient leur niveau de revenu. Ainsi, entre 1998 et 2018, le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches a évolué encore plus lentement que le niveau de vie moyen des Français : +0,7 % contre +0,8 % par an⁴.

Passons donc à la deuxième question : quelles sont les causes de cette situation inédite depuis 1945 ?

² Le regard des Français sur leur niveau de vie et leur position sociale, janvier 2023, page 6, disponible en ligne.

³ Des niveaux de vie et un taux de pauvreté stables malgré une inflation élevée, Insee Première n°2004, juillet 2024, disponible en ligne.

⁴ Voir Insee, Niveaux de vie en France depuis 1970, séries longues, disponibles en ligne. Le niveau de vie des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile) a quant à lui évolué de 0,5 % par an sur la même période 1998-2018.

Comment expliquer cette situation inédite depuis 1945 ?

Écartons d'emblée deux mauvaises explications, qui ont la vie dure, sans doute en raison de leur côté facile et donc attrayant.

D'abord, le partage de la valeur : les salaires stagneraient car les actionnaires s'en mettraient plein les poches. Techniquement parlant, le partage de la valeur se déformerait au profit du capital et au détriment du travail. C'est vrai dans certains pays, comme les États-Unis par exemple, mais ce n'est pas du tout le cas en France : le partage de la valeur y est stable depuis 1950, autour d'un ratio de deux tiers pour le travail et un tiers pour le capital⁵. Dit autrement : **d'une façon générale, les entreprises françaises n'ont pas de marge de manœuvre pour augmenter significativement les salaires.**

Ensuite, les inégalités de rémunération : les salaires stagneraient car les cadres dirigeants se serviraient sur leur dos. Là aussi, les chiffres sont robustes : **les écarts salariaux n'ont pas bougé depuis 30 ans en France**, et l'explosion de certaines rémunérations, si toxiques socialement et démocratiquement qu'elles puissent être, ne changent rien à l'équation : cela concerne quelques milliers de personnes, qui ne pèsent pas assez pour changer le ratio⁶.

Quelles sont donc les vraies causes du travail qui ne paie plus ? Il y en a trois principales.

D'abord, la désindustrialisation française, qui est la pire d'Europe depuis 40 ans. L'industrie manufacturière ne représente plus que 10 % du PIB, seul un actif sur dix y travaille, contre quatre sur dix en 1980⁷. Or, partout dans le monde, c'est dans l'industrie que les gains de productivité sont les plus forts et une économie totalement désindustrialisée comme l'économie française ne peut plus, structurellement, dégager chaque année de forts gains de productivité qui tirent constamment les salaires vers le haut.

Ensuite, la moyennisation des compétences : que ce soit pour les élèves ou les actifs, nous sommes devenus un peuple moyennement compétent, dépassés par une bonne vingtaine d'autres pays dans le monde⁸. Or, dans la mondialisation qui n'est rien d'autre qu'une nouvelle

division internationale du travail, la valeur des segments sur laquelle une économie se positionne est quasiment une fonction de son niveau de qualification : plus une population est compétente, plus elle récupère des segments rémunérateurs. Moyennement formés et qualifiés, nous nous sommes essentiellement spécialisés dans une économie de consommation et de services à faible valeur ajoutée, au lieu de nous efforcer de devenir une économie d'innovation et de production, bien plus rémunératrice.

Enfin, dernière cause : notre choix de faire financer nos dépenses publiques supplémentaires uniquement par les travailleurs. Quand on gagnait 100 euros en travaillant en 1970, on en gardait 69 ; en 1990, on en gardait 60 ; aujourd'hui, on en garde 54⁹. Autrement dit : **non seulement les salaires augmentent de moins en moins vite, mais en plus la part de salaire que les travailleurs gardent pour eux est de plus en plus faible.**

Il faut faire deux remarques complémentaires sur ce dernier point.

D'une part, quelles sont les dépenses publiques qui ont augmenté depuis 50 ans ? Pas les dépenses d'éducation, pas les dépenses de sécurité, pas les dépenses de justice ou de défense, mais uniquement les dépenses sociales : 11 points de PIB de dépenses sociales de plus par an, soit 7 points de pensions de retraite, 2,5 points d'assurance maladie et 1,5 points de dépenses de solidarité¹⁰. Autrement dit, le sentiment des Français de payer toujours plus d'impôts et d'avoir des services publics qui se dégradent est justifié et s'explique logiquement : oui les travailleurs paient de plus en plus d'impôts depuis 1980, mais ces impôts ne vont pas aux services publics, mais uniquement aux prestations individuelles de retraite, d'assurance maladie et de solidarité.

D'autre part, aurions-nous pu financer autrement l'augmentation de nos prestations sociales ? Oui, par exemple en sollicitant davantage les rentiers ayant des revenus financiers (dividendes et plus-values d'action) ou fonciers (loyers et plus-values immobilières), les retraités les plus aisés, les héritiers les plus chanceux et les consommateurs. Au total, quand on compare le taux réel de taxation des différentes sources de revenu, en intégrant les allègements, abattements

⁵ Voir *Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunération en France*. Jean-Philippe Cotis, 2009, et *La part du travail sur le long terme : un déclin ?* Gilbert Cette, Lorraine Koehl et Thomas Philippon, *Économie et Statistique* n°510, 2019, notamment pp 42-47.

⁶ *Les salaires dans le secteur privé en 2021*. Insee première n°1938, 2023. Les comparaisons sont évidemment faites sur des temps de travail comparables, c'est-à-dire entre des salariés à temps plein.

⁷ Voir *Productivité et compétitivité, où en est la France dans la zone euro ? Premier rapport du Conseil national de la productivité*. Sous la présidence de Philippe Martin, 2019.

⁸ Pour les élèves, *PISA 2022 results, The state of Learning and Equity in Education*, OCDE, 2023, et pour les adultes, Nicolas Jonas, *Les capacités des adultes à maîtriser des informations écrites ou chiffrées*, Insee première n°1467, 2013.

⁹ *Niveau de salaire et taux de prélèvement, Séries longues sur les salaires dans le secteur privé*, Insee, disponibles en ligne.

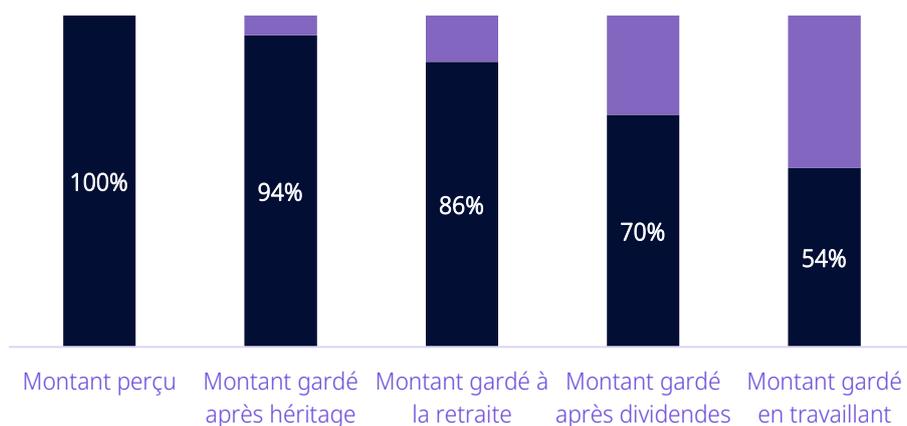
¹⁰ *Dépenses et recettes publiques, Données annuelles de 1978 à 2023*, Insee, mars 2024.

et exonérations, on prend conscience d'une **préférence française pour la taxation du travail : nous taxons le travail huit fois plus que l'héritage, trois fois plus que les retraites et une fois et demie plus que la rente**¹¹.

Au total, la conclusion est douloureuse : le travail qui ne paie plus est le résultat de choix nationaux constants depuis une

quarantaine d'années. La pire désindustrialisation d'Europe, la moyennisation des compétences et la préférence pour la taxation du travail ne sont en rien des fatalités, mais des choix, et des choix que d'autres pays d'Europe n'ont pas faits, heureusement pour eux. **On peut donc dire sans excès, et malheureusement pour nous, que le travail qui ne paie plus est un choix de société français.**

Différences de taxation des différentes sources de revenus



Source : CCSS, DGFIP, rapport d'information relatif à la fiscalité du patrimoine, Assemblée nationale, 2023.

Comment y remédier ?

Il faut distinguer court terme et long terme.

À long terme, la seule manière durable de retrouver des salaires qui permettent aux travailleurs d'améliorer leur niveau de vie est de redevenir une nation d'excellence en matière de compétences et de réindustrialiser, au moins jusqu'à 15 % du PIB¹². Il n'y aura aucune progression durable de la productivité, c'est-à-dire de progression visible et durable des salaires, sans élévation forte du niveau de qualification des Français et sans rapatriement d'une partie de la production industrielle sur le territoire national. S'il ne fallait faire qu'une seule chose pour retrouver un travail qui paie, ce serait ce double effort vers la productivité. C'est le plus important et la seule solution durable.

Ceci étant, cela ne suffit pas, ni politiquement, ni économiquement, pour une raison simple : retrouver un chemin pentu de productivité exigera 15 à 20 ans d'effort. On ne redresse pas la pire désindustrialisation d'Europe et un déclassement éducatif de vingt ans en quelques années, surtout quand les autres pays accélèrent. Il nous faudra autour de deux décennies pour redevenir une nation d'excellence, d'innovation et de production et on ne peut pas dire aux 28 millions de travailleurs français qu'il faudra attendre 20 ans avant que la majorité d'entre eux retrouve un travail qui paie. Il faut donc aussi une mesure puissante de court terme.

¹¹ Pour établir les taux de taxation « réels », au-delà des taux apparents qui ne sont ni significatifs ni représentatifs (par exemple, le taux apparent de cotisations patronales est de 46 points sur un salaire au Smic, mais il y a 40 points d'allègements de charges à ce niveau là...), j'ai divisé pour chaque source de revenu le montant total du flux par le montant total de la taxation. C'est ainsi qu'on aboutit par exemple à un taux réel de droits de succession (droits de mutation à titre gratuit) de 6%, totalement décorrélé des taux apparents : 300 milliards de flux transmis pour 18,6 milliards de DMTG, selon la DGFIP. S'agissant du taux sur les dividendes, la question de l'imputation de l'IS se pose : on peut l'imputer entièrement au capital, comme le fait l'OCDE, ce qui tend à égaliser le taux de taxation du travail et des dividendes. Ceci étant, le caractère systématique de cette imputation conventionnelle est contestable d'un point de vue réel. Autant elle est pleinement justifiée dans des entreprises unipersonnelles ou des TPE/PME, autant elle est discutable dans des grandes entreprises détenues par des pools d'actionnaires externes et éclatés.

¹² Voir Olivier Lluansi, Réindustrialiser, le défi d'une génération, Forces françaises de l'industrie, 2024.

À court terme, quelles sont les options possibles ?

Il n'y a pas d'autre solution que de réduire l'écart entre ce que les travailleurs gagnent et ce qu'ils gardent pour eux, c'est-à-dire de réduire soit l'impôt sur le revenu, soit les cotisations salariales, soit la CSG sur les revenus d'activité.

Trois questions se posent alors, pour boucler la réflexion : quel est l'ordre de grandeur de réduction des charges qu'il faut viser ? Quel est le moyen à privilégier ? Comment financer la baisse ?

D'abord, quel est l'ordre de grandeur à viser ? Pour calibrer l'effort collectif dont nous avons besoin, rappelons les ordres de grandeur. Le pouvoir d'achat a progressé annuellement de 4 à 6 % pendant les Trente Glorieuses, de 2 % les trente années suivantes et de 0,8 % depuis une quinzaine d'années. Retrouver le rythme des Trente Glorieuses est inatteignable, mais la progression de la génération précédente (1980-2010) ne semble pas hors de portée : pour rejoindre les 2 % annuels, il faudrait ajouter au nouveau rythme de 0,8 % (qui a plutôt tendance à baisser) une baisse annuelle nette de prélèvement sur le travail de l'ordre de 1,2 %. Allons directement au résultat : **pour que la grande majorité des travailleurs voient leur pouvoir d'achat augmenter à nouveau de 2 % par an, au moins pendant cinq ans, il faut un big-bang populaire en faveur du travail de 100 milliards d'euros.**

Ensuite, quel est le véhicule à privilégier : baisse de cotisations salariales, de CSG ou d'impôt sur le revenu ?

La forme la plus juste et la plus efficace serait une baisse de cotisations salariales ou de CSG de 10 points, soit 2 points par an pendant cinq ans. Pourquoi une baisse de cotisations salariales ou de CSG plutôt qu'une baisse de l'impôt sur le revenu ? Pour une raison simple mais décisive : une baisse de l'impôt sur le revenu n'aiderait pas les 10 millions de foyers dans lesquels au moins une personne travaille, et dont le revenu est égal ou légèrement supérieur au Smic (pour un célibataire sans enfant), et qui ne paient pas d'impôt sur le revenu. On laisserait donc 1 travailleur sur 3 sur le bord de la revalorisation du travail, qui plus est les moins bien rémunérés¹³.

Comment trancher ensuite entre la CSG et les cotisations salariales ? Deux arguments font pencher la balance de façon décisive vers la CSG. Un argument pragmatique : les niveaux de cotisations salariales sont différents entre les salariés et les fonctionnaires, et les indépendants sont soumis à un régime différent. En revanche, ils paient tous une même CSG à 9,7 %. C'est donc à la fois plus simple, plus lisible, plus efficace de passer par la CSG que

par les cotisations sociales. **Un argument symbolique :** la CSG a justement été créée en 1989 pour financer nos dépenses sociales supplémentaires. Or, 35 ans après, qui paie la CSG ? Très majoritairement les travailleurs, auxquels on demande collectivement 70 % de l'effort (100 milliards sur les 142 du produit total de la CSG). La suppression de la CSG sur les revenus du travail correspond donc exactement au diagnostic et au nouveau choix de société proposé : si le travail ne permet plus de changer de vie, c'est parce que l'écart entre ce que les travailleurs gagnent et ce qu'ils restent sur leur compte n'a cessé de s'accroître depuis 40 ans, et cet écart est dû à la hausse de nos dépenses sociales, essentiellement prise en charge par les travailleurs via la CSG.

Enfin, comment financer cette diminution de 100 milliards de charges sur les travailleurs (110 si on supprime totalement la CSG sur les revenus d'activité) ? Si on exclut la dette, ce qui est nécessaire s'agissant de dépenses courantes, il y a deux voies possibles et complémentaires.

La première est une baisse des dépenses publiques, à propos de laquelle il faut immédiatement faire trois remarques.

La première : hors de la sphère sociale, les marges d'économie existent mais sont insuffisantes au regard de l'ordre de grandeur en cause. Par exemple, supprimer un échelon territorial (département ou région), ce qui provoquerait déjà un séisme politique, rapporterait environ 10 milliards d'euros. Resterait 90 à trouver... De même, la diminution drastique du nombre de fonctionnaires ne suffirait pas : si le programme le plus volontariste des dernières décennies sur le sujet était mis en œuvre, soit 500 000 fonctionnaires de moins, cela rapporterait, en ordre de grandeur, 20 à 25 milliards d'euros. Resterait 75 à 80 milliards à trouver...

Ce qui conduit à la deuxième remarque : si l'on veut financer la baisse des charges sur le travail uniquement par une baisse des dépenses publiques, alors il faut changer de modèle social, et notamment baisser les pensions de retraites. C'est mathématique et tous les discours qui prétendent le contraire ne tiennent pas face à un examen même rapide des ordres de grandeur.

D'où la troisième remarque : si on veut retrouver une bonne rémunération du travail et en même temps préserver notre modèle social, il n'y a pas d'autre choix que de financer ce modèle autrement que par le travail. Il faut solliciter un peu moins ceux qui gagnent leur argent en travaillant et solliciter un peu plus ceux qui gagnent leur argent autrement qu'en travaillant.

¹³ DGFIP statistiques, *L'impôt sur les revenus perçus en 2021, avril 2023.*

Quelles seraient donc les sources de financement que l'on pourrait mobiliser ? On l'a compris, l'objectif est de nouer un triple compromis travail/capital, travail/retraites et travail/héritage. Les mesures proposées découlent logiquement de ce nouveau contrat social. Quatre sources pourraient être un peu plus mobilisées :

- **La CSG sur les revenus du capital mobilier** et immobilier passerait de 9,2 à 15 % (entraînant parallèlement une hausse du prélèvement forfaitaire unique de 30 à 36 %), ce qui rapporterait dix à quinze milliards d'euros.
- **L'impôt réel sur les successions serait inchangé pour 90 % des héritages, mais on instaurerait un taux minimum de 10 et 20 % pour les héritages les plus chanceux.** Au-delà de 500 000 euros, les taux réels vont aujourd'hui, en moyenne, de 5 % à 10 % (pour les héritages de plusieurs millions d'euros), en raison des abattements et exonérations. Ils seraient relevés pour dessiner une nouvelle courbe progressive minimum allant de 10 % (à partir de 500 000 euros) à 20 % (au-delà de 13 millions d'euros). Cette évolution pourrait tout à fait aller de pair avec un renforcement du pacte Dutreuil, par exemple, 90 % d'exonération pour 10 ans de maintien de l'outil de production. Le produit de cette augmentation serait là aussi de 10 à 15 milliards d'euros¹⁴.
- **Les retraités dont la pension de retraite est supérieure au salaire médian** (c'est-à-dire qui gagnent

d'avantage en étant à la retraite que la moitié des personnes qui gagnent leur argent en travaillant), se verraient demander un effort par **une stabilisation de leur pension pendant trois ans**. Cela concernerait les 20% de retraités les plus aisés qui touchent une pension de retraite nette mensuelle supérieure à 2000 euros nets. Avec une inflation de l'ordre de 2,5 %, cela représenterait une économie d'environ 10 milliards d'euros annuels, à partir de la troisième année. De même, **la suppression de l'abattement pour frais professionnel des retraités rapporterait environ 4 milliards d'euros**.

- Tous les consommateurs verraient les taux de TVA redistribués en fonction de priorités nationales comme la justice sociale, la santé, la réindustrialisation ou la décarbonation, et conduisant à **une augmentation moyenne de 4 points, passant ainsi de 9,7 à 13,7 %**. Cela rapporterait environ 50 milliards d'euros.
- Enfin, les 5 à 10 milliards restants seraient auto-financés par le gonflement mécanique des recettes de l'impôt sur le revenu que l'augmentation de 100 milliards de revenus entraînerait.

Ces mesures susciteraient évidemment des objections, économiques et politiques, auxquelles j'ai précisément répondu dans mon livre, et auquel je me permets donc de renvoyer s'agissant de ce point précis¹⁵.

En conclusion, j'insisterais sur le point suivant : il y a un lien direct entre le travail qui ne paie plus et le déclassement économique français. C'est ce choix français du travail qui ne paie plus qui nous enfonce lentement et collectivement dans la vase : dans un pays qui privilégie la rente au travail et qui ne permet plus à la majorité des gens de s'élever par leur travail, ces mêmes gens ne veulent pas travailler davantage, sont de moins en moins motivés au travail et croient de moins en moins à l'émancipation par le travail, pour eux et leurs enfants. Comment leur donner tort ?

Nous n'augmenterons pas notre quantité de travail et nous ne redeviendrons pas productifs au travail si nous ne gagnons pas mieux notre vie en travaillant. Retrouver un travail qui paie est la clé de voûte du redressement économique français.

¹⁴ Les chiffres sont tirés de la note n°69 du Conseil d'analyse économique, *Repenser l'héritage*, produite par Clément Dherbécourt, Gabrielle Fack, Camille Landais et Stéphanie Stantchéva, décembre 2021. <https://www.cae-eco.fr/staticfiles/pdf/cae-note069s.pdf> (page 6 notamment).

¹⁵ Antoine Foucher, *Sortir du travail qui ne paie plus*, L'Aube, 2024, pages 87 à 99.